



Situation de l'eau potable

03 septembre 2019

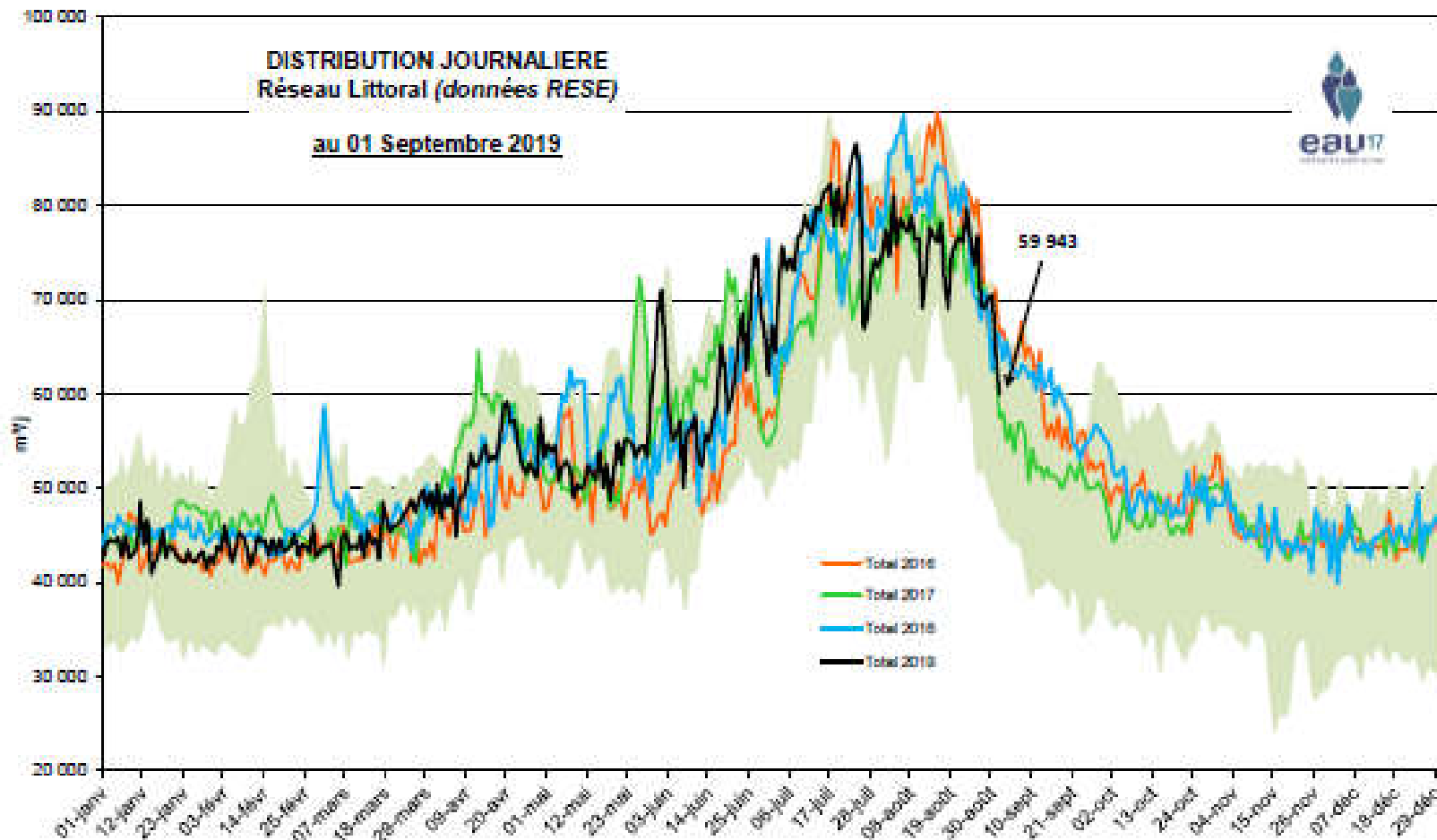


Situation actuelle pour l'AEP

- Stabilisation et légère remontée des niveaux pour les nappes captives du cénomanien moyen
- Remontées des niveaux des nappes libres du Jurassique au nord du département (Allègement des plv AEP sur Fraise compensés par la remise en route de Varaize en dilution de Coulonge)
- Pas d'impact des marées et du bouchon vaseux sur la production de Coulonge (suivi de ce weekend) turbidité ≤ 400 avec un pic à 700 NTU.
- Remontée du débit du Fleuve Charente - A Beillant débit = 9,48 m³/s mais toujours sous les 12 m³/s (1^{er} septembre).
- Semaine 36 avec températures moyennes 23°C sans précipitation annoncée
- Arrière-saison et reprise de l'activité économique
- Diminution de la consommation sur le littoral



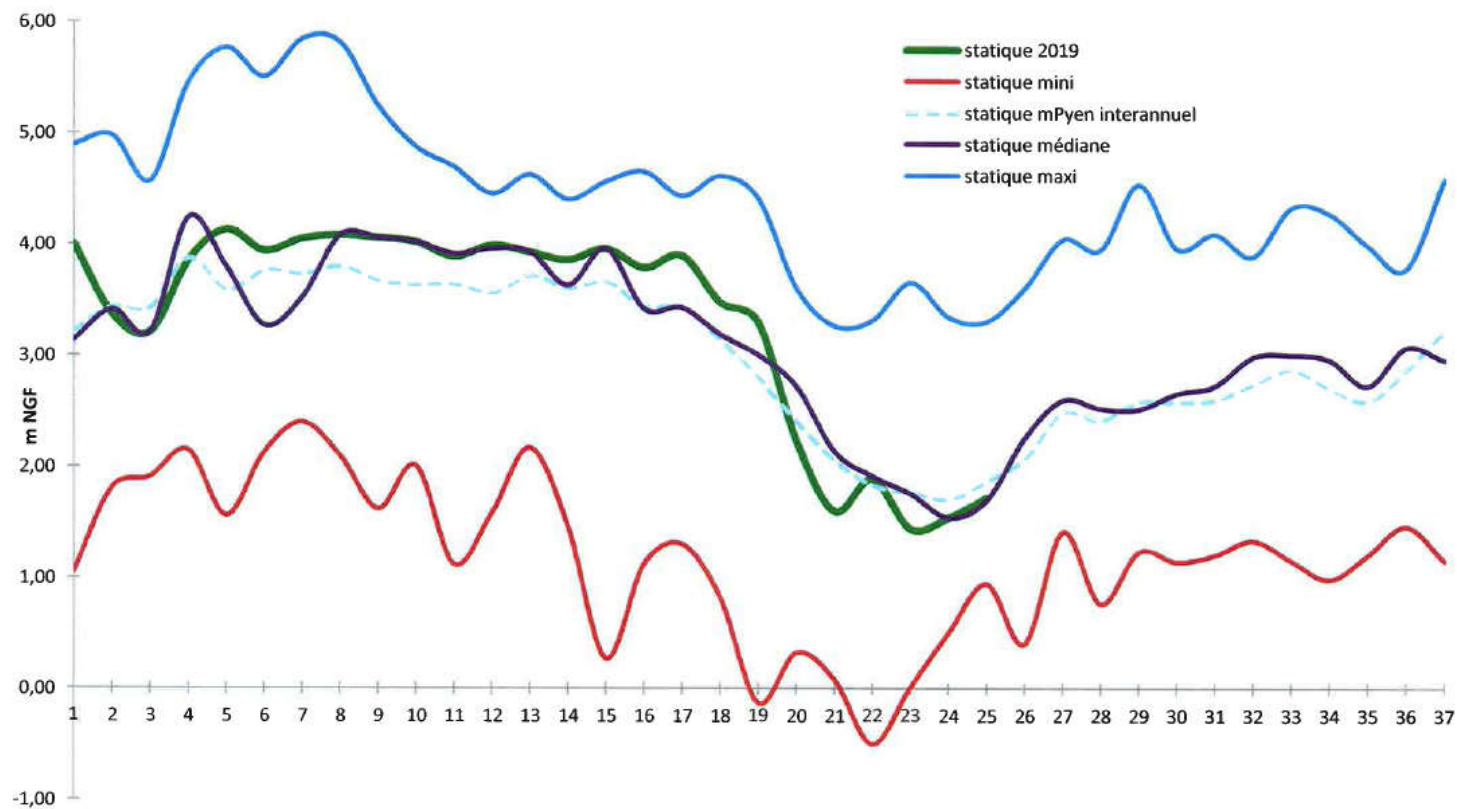
Consommation sur le littoral



Etat des ressources pour AEP

- Captif – cénomannien moyen (F4 Plantis du Péré)

F4 Plantis du Péré statique interannuel

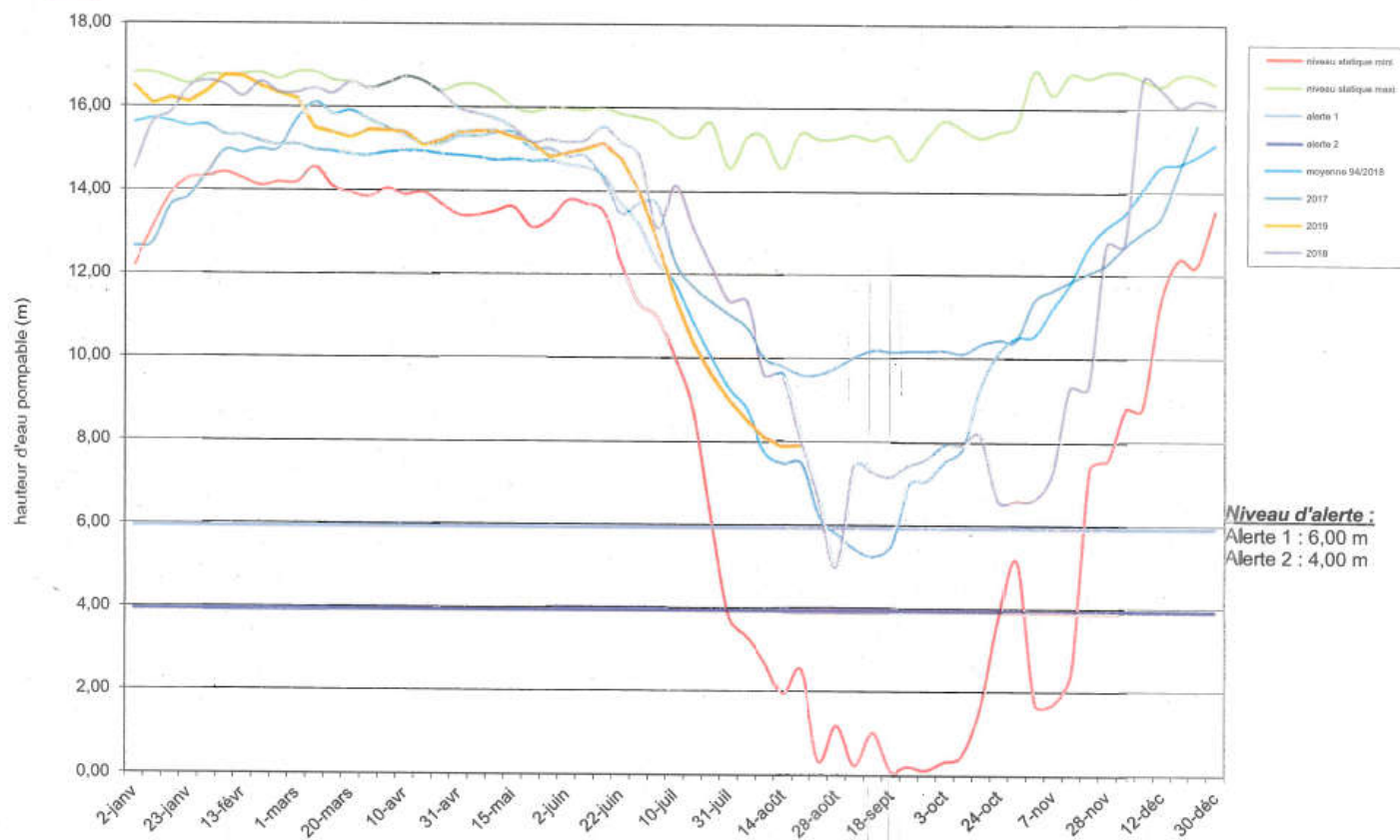


Etat des ressources pour AEP

- Libre – oxfordien (Anais)



Captage d'ANAIS- Nappe libre du Jurassique (Oxfordien supérieur)

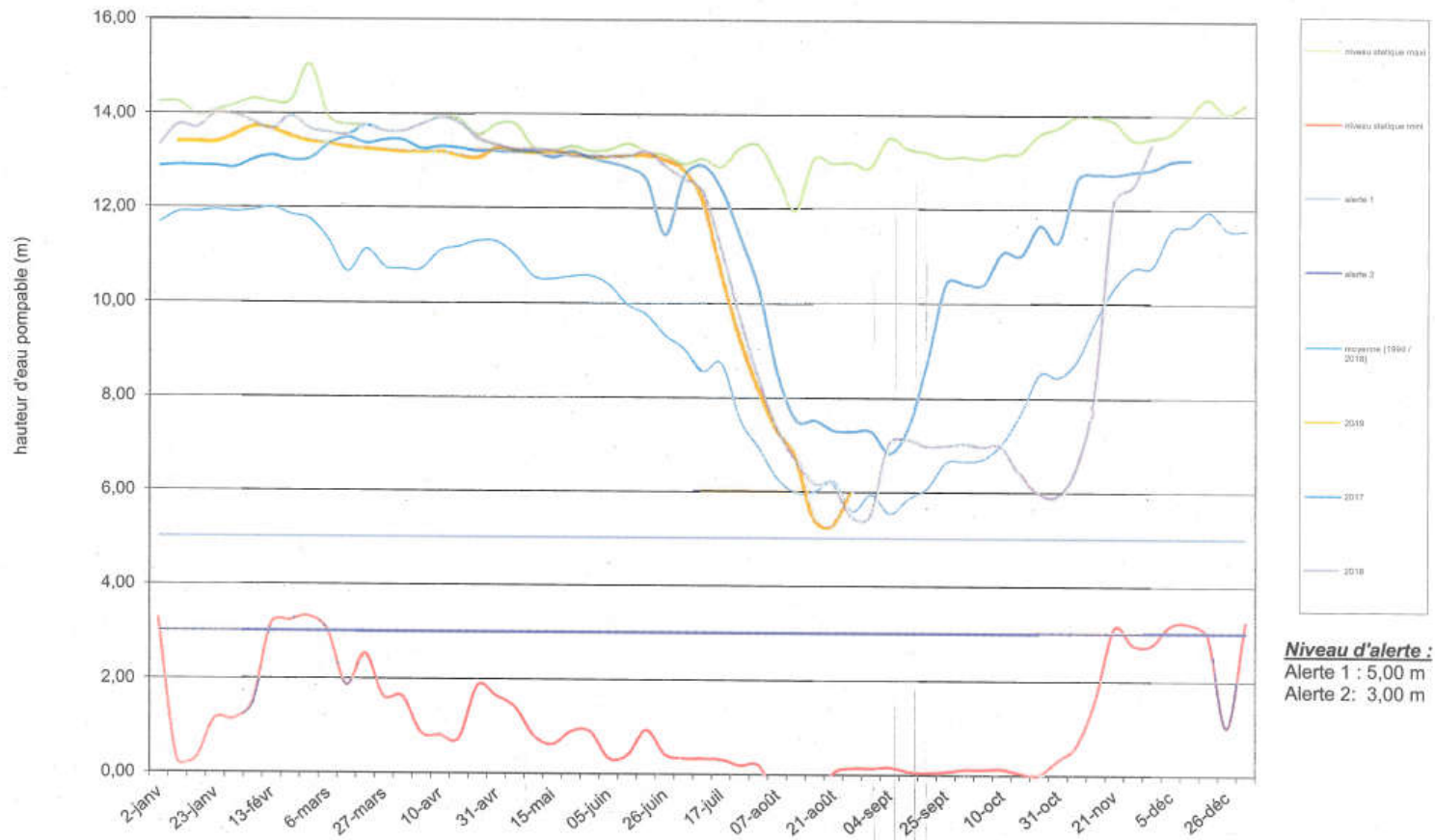


Etat des ressources pour AEP

- Libre – oxfordien (Fraise)



Captage de FRAISE G2 - Nappe libre du Jurassique (Oxfordien supérieur)



Pour cette fin du mois d'août

- Remontée des niveaux piézométriques sur les captages en Aunis alimentant La Rochelle (Fraise, Rivière d'Anais, Bois Boulard)
- Surveillance qualitative - Maintien des points de surveillance (pic de marée et turbidité sur Coulonge) - jusqu'à mercredi (coef 82).
- Situation stabilisée par rapport à la production sur Coulonge.
- Importance d'anticiper les grandes marées de septembre - marées d'Equinoxe (possibilité d'arrêt de production de Coulonge)



En résumé : les points de vigilance

- 1/ Poursuivre la diversification des approvisionnements pour préserver les différentes ressources en AEP
- 2/ Anticiper les grandes marées de septembre (à partir du 28/09 -02/10 coef max 116) avec une surveillance identique au weekend passé.
- 3/ Assurer la poursuite de la distribution d'eau sur La Rochelle avec les solutions de soutien prévues depuis la semaine 35 (renfort des 10 000 m³ issues de la station du Thou)



Merci pour votre attention

